

Casino Syndical,  
Rue de Homeroie, n° 63,

Le Comité de l'Association des Parents de D. M. L. a l'honneur de vous exprimer par la présente ses sincères remerciements <sup>gracieusement</sup> pour avoir bien voulu à sa disposition la Salle de conférence du Casino, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association, le 30 avril 1961.

Le Comité ~~de l'Association~~ aime à voir dans ce geste généreux une marque de sympathie à l'égard de l'Association des Parents dont il vous est hautement et chaleureusement reconnaissant.

Je vous prie, Messieurs, de l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité

Le Président,

Le Secrétaire gén.

Messieurs les Ministres,  
s.p.

Excellences,

Le Comité de l'Association des Parents a l'honneur de vous exprimer ses sincères remerciements pour avoir bien voulu le recevoir en audience pour des fins intéressant le rapatriement. Et ce propos il se permet ~~de porter à votre~~ et attirer votre attention particulière et obligeamment sur les observations et suggestions ci-après :

1.

Dans sa lettre du 27 octobre 1960 à S. Exc. M. le Ministre des Aff. Etr., le Comité de l'Association des Parents a fait mention du cas d'un sujet autrichien ~~rapatrié~~ qui venait d'être rapatrié par ses instances de l'Embassade d'Autriche après 15 ans de captivité en U.R.S.S. D'après la source d'où nous tenons ce fait ("Le Monde Combattant", édition août - septembre 1960, magazine mensuel de la F. M. A. C.) les autorités soviétiques se seraient opposées au rapatriement du dit Autrichien pour la raison, <sup>ayant</sup> qui, ~~depuis~~ résidant en U.R.S.S. pendant plus de 10 ans, il aurait acquis la nationalité

